

IMPÔT DE **SOLIDARITÉ** SUR LA FORTUNE **2015**

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Si vous avez un patrimoine net taxable supérieur ou égal à 2,57 millions d'euros au 1er janvier 2015, remplissez cette déclaration et les annexes.

Renvoyez un exemplaire de votre déclaration au centre des finances publiques (service des impôts des particuliers) de votre domicile au 1er janvier 2015, au plus tard le 15 juin 2015, accompagné du paiement de votre impôt.

Pour tous renseignements, connectez-vous sur impots.gouv.fr ou adressez-vous à votre centre des finances publiques.

			v	OTRE ÉTAT CIV	IL					
			Écri	ivez en lettres majusc	cules					
10	Monsieur] ,	Madame		20 A	1onsieui		Madame		
Nom 11	THOMAS				21					
Nom de naissance 12	THOMAS				22					
Prénoms 13	THIBAULT	•			23					
Date de naissance 14	06 0	2 1	958		24					
Lieu de naissance . 15	Dépt 75	Commune	ISSY LES MOULINEAU	X	25	Dépt	Commun	е		
					_					
A L ADDECCE ALLAE	D IANIVIE	D 2045		VOTRE ADRESSE	_					
A I ADRESSE AU 1E			JTS DE SERIGNAN	<u> </u>						
Numero et rue		LESTIAC	TO DE SERIONAN	•		2.	_		4 .	
Appartement6	Résidence	34410		SERIGNAN	Ba	ät.	Esc.		Étage	Appart.
Commune	Code postal	34410	Commune	SERIGIVAIV						
BI CHANGEMENT	NADDESS	E EN 201	4 · ADDESSE AII	1ED	014					
	ADICESS	L LIN 201.	4. ADRESSE AU	TER SARVIER 2	.014					
Numéro et rue	Résidence				Bá	â#	Esc.		Étage	Appart.
Appartement6			Commune		Do	at.	LSC.		Liage	Арран.
Commune	Code postal		Commune							
	IDE	NTITÉ ET	ADRESSE DU DÉC	CLARANT S'IL N'	EST P	ASLE	REDEVABI	.E		
Qualité et identité	Représentant lé	gal	Mandataire	Héritier	Non	n et prén	nom			
Numéro et rue		T								
Appartement	Résidence				Bá	ât.	Esc.		Étage	Appart.
Commune	Code postal		Commune							
			SIGNATURE	DU OU DES DÉCI	LARAN	NTS				
À			le	2015	Télé	phone	1			
7			10	2010			nternet			
En application de la loi n° 78-17 du 6 juin 1 nant et demander leur recticfication, sous										
déclarez sont utilisées aux fins de gestion				9407040						
FIP	1 1 1	1 1		1 1 1 1			т		вр к	
F		N		8			SPI		,	

VOTRE SITUATIO	ON DE FAMILLE				
pparé(e) D V	Date du mariage Date du Pacs ou de s Date de divorce/sépa	sa rupturearation			
), êtes l'administrate	ur légal.		
PROFESSION I	ET QUALITÉ				
LARATION D	E VOS BIEN	NS			
fonction des éléments a cet effet. Si vous dis- u égale à 2 570 000 € is revenu de source	ciété, des biens qualifié patrimoine taxable, remp	s de professionnels plissez le cadre ci-de	(cf. notice), exo essous en foncti	nérés et exclus du on des conditions	
nt dans une rémunération des	Dénomination, adresse	et activité de l'entrep	rise ou de la so		
		toire d'une société paractio	ns)		
Fonction exercée La rémunération doit représenter	et les membre	•	amilial		
professionnels			Par l'interméd société interp	osée	
	Redevable	Groupe familial	Redevable	Groupe familial	
	IDENTIFICATION DESICONJOINT, partenaire lié(e) pate de naissance PROFESSION I PROFESSION DE DATE DE SINGUISTA DE SINGUISTA DE LA QUALIFICATION DE SINGUISTA DE SINGUISTA DE LA CTIVITA DEL CTIVITA DE LA CTIVITA DEL CTIVITA DE LA CTIVITA DE LA CTIVITA DEL CTIVITA DE LA CTIVITA DEL CTIVITA DE	Date de divorce/sépa Date du décès IDENTIFICATION DES ENFANTS MINEURS conjoint, partenaire lié(e) par un Pacs ou concubin(e Date de naissance PROFESSION ET QUALITÉ PROFESSION ET QUALITÉ fonction des éléments cet effet. Si vous discité, des biens qualifié patrimoine taxable, rem d'exonération (1° ou 2°) FS À LA QUALIFICATION DE VOS BIENS PRO L'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE Dénomination, adresse sociétés ayant des activité ayant des activité patrimoine des sionnels Dessession des sionnels Dessession des président du conseil de surveillance ou membre du direction des sionnels Pourcentage et les membre plus de la moitié des revenus Pourcentage et les membre direction doit représenter plus de la moitié des revenus Directement Directement	Date du mariage Date du Pacs ou de sa rupture Date de divorce/séparation Date du décès Date de naissance PROFESSION ET QUALITÉ Date de naissance PROFESSION ET QUALITÉ Trançaise) et si vous possédez, à titre individe ciété, des biens qualifiés de professionnels patrimoine taxable, remplissez le cadre ci-de d'exonération (1° ou 2°) et éventuellement l'a d'exonération (1° ou 2°) et éventuellement l'a Dénomination, adresse et activité de l'entrep sociétés ayant des activités soit similaires, s'endaidélégué, Président du conseil de surveillance ou membre du directoire d'une société paraction plus de la moité des revenus professionnels Pour centage du capital détenu det les membres de son groupe fa Directement Directement	Date du mariage Date du Pacs ou de sa rupture Date de divorce/séparation Date du décès DENTIFICATION DES ENFANTS MINEURS	

DÉTERMINATION DE LA BASE IMP	OSABLE				
Le symbole 🖹 signifie que vous devez joindre vos justifi	catifs				
1 I ACTIF BRUT					
IMMEUBLES BÂTIS					
Annexe 1 : nombre de feuillets					
Résidence principale				АВ	200 650
Autres immeubles					473 650
IMMEUBLES NON BÂTIS, PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS OU FONCIERS					
Annexe 2 : nombre de feuillets			ı		
Bois, forêts et parts de groupements forestiers	вс	0	x 25%	= BD	(
		•	İ		
Biens ruraux loués à long terme	BE	0			,
dont montant dans la limite de 101 897 €		0	x 25%	= BF	(
 dont montant pour la fraction supérieure à 101 897 € 		U	x 50%	= BG	
		0			
Parts de Groupements Fonciers Agricoles et de Groupements Agricoles Fonciers	ВН	0			O
• dont montant dans la limite de 101 897 €		0	x 25%	= BI	
 dont montant pour la fraction supérieure à 101 897 € 			x 50%	= BJ	<u> </u>
Autres biens				DIC	16 000
Autres biens				BK	
DROITS SOCIAUX - VALEURS MOBILIÈRES - LIQUIDITÉS - AUTRES MEUBLES					
Annexes 3-1 et 3-2 : nombre de feuillets		0			c
Parts ou actions détenues par les salariés et mandataires sociaux		0		= CM	0
Parts ou actions de sociétés avec engagement de conservation de 6 ans minimum Droits sociaux de sociétés dans lesquelles vous exercez une fonction ou une activité			A 2070	= CC	0
Autres valeurs mobilières					663 308
Liquidités					795 611
Autres biens meubles (dont contrats d'assurance-vie CO)					4 500
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
Montant des exonérations afférentes aux droits et titres ci-dessous :					
Droits sociaux détenus à la suite d'un rachat d'entreprise par les salariés	СН	0			
Droits sociaux détenus par le foyer fiscal dans une société interposée	CI	0			
Droits sociaux constituant plus de 50 % du patrimoine	CJ	0			
Titres ou parts de FIP, FCPI ou FCPR reçus en contrepartie					
de la souscription au capital d'une PME	СК	0			
TOTAL DES IMMEUBLES ET DES BIENS MEUBLES	+ BG + BI + BJ -	+ BK + CM +	- CC à CG	= DE	2 153 719
Forfait mobilier Si les meubles meublants ont déjà été déclarés et intégrés à la ligne CG, inscrivez « 0 », sinon, inscrivez DE x t	5%			EF	(
TOTAL DE L'ACTIF BRUT			DE + EF	= FG	2 153 719
0 L DAGGIE ET AUTDEG PÉDUGTIQUE					
2 I PASSIFET AUTRES DÉDUCTIONS					
Annexe 4: nombre de feuillets					240 505
TOTAL DU PASSIF ET AUTRES DÉDUCTIONS 🗈				GH	249 565
3 I ACTIF NET IMPOSABLE					
					1 904 154
BASE IMPOSABLE			FG – GH	= HI	. 50-7 154

	CALCUL DE VOTRE IMPOT dissez chaque ligne à l'euro le plus proche				
1 I MONTANT DE L'IMPÔT AVANT RÉDUCTIONS	V	ENTILATION	TAUX		MONTANT
Montant de l'impôt avant décote	P	AR TRANCHE			DE L'IMPÔT
Fraction du patrimoine à taxer					
- 1re tranche : n'excédant pas 800 000 €		800 000			EXONÉRÉE
- 2e tranche : entre 800 000 € et 1 300 000 €		500 000	x 0,50%	=	2 500
- 3e tranche : entre 1 300 000 € et 2 570 000 €		604 154	x 0,70%	= +	4 229
- 4e tranche : entre 2 570 000 € et 5 000 000 €		0	x 1,00%	= +	0
- 5e tranche : entre 5 000 000 € et 10 000 000 €		0	x 1,25%	= +	0
- 6e tranche : supérieure à 10 000 000 €		0	x 1,50%	= +	0
TOTAUX		1 904 154		LA	6 729
Décote :					
Si votre patrimoine est supérieur ou égal à 1 300 000 € et inférieur a	à 1 400 000 €, calculez : 17 500 - (1,25 % x l	1 904	154	= LB	0
MONTANT DE L'IMPÔT AVANT RÉDUCTIONS		LA ou L	A - LB	= LM	6 729
2 I RÉDUCTIONS Le plafond global annuel des réductions cumulées pour investi	ssements dans les PMF et nour dons ne neut excéder 45 000€				
Pour investissements dans les PME					
- Directs dans une société	NE	0	x 50% =	= MU	(
- Par sociétés interposées holdings		0	x 50% =		(
. a. doctored interpodede induitigs	Nr L	_	X 00 /0 -		
- Par le biais de FIP	мх	0	x 50% =	= MY	(
- Par le biais de FCPI	NA	0	x 50% =	= NB	(
Pour dons à certains organismes d'intérêt général établis e	n France B NC	0	x 75%	ND	(
Pour dons à certains organismes d'intérêt général établis d		0	x 75% =	= NH	(
					6 729
MONTANT DE L'ISF APRÈS RÉDUCTIONS.	LM – MU – MV	V – MY – NB – I	ND – NH =	= NP	
3 I PLAFONNEMENT					
				PR	C
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014			NP + PR	. PR	
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts				PS	C
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négation	f, inscrivez « 0 » PT	0	NP + PR x 75%	PS = PU	C
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0	f, inscrivez « 0 » PT	0	NP + PR x 75% PS - PU	PS = PU = PV	0
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT	f, inscrivez « 0 » PT	0	NP + PR x 75% PS - PU	PS = PU = PV	0 0
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT	f, inscrivez « 0 » PT TÉ HORS DE FRANCE	0	NP + PR x 75% PS - PU	PS = PU = PV	0 0 0 0 6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 4 I IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets	f, inscrivez « 0 » PT TÉ HORS DE FRANCE 10	0	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV	PS = PU = PV = QR	0 0 0 6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT	f, inscrivez « 0 » PT TÉ HORS DE FRANCE 10	0	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV	PS = PU = PV = QR	0 0 0 6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 4 I IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets	f, inscrivez « 0 » PT TÉ HORS DE FRANCE 1 0	0	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV	PS = PU = PV = QR	6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 51 MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF	f, inscrivez « 0 » PT TÉ HORS DE FRANCE 1 0	0 RS) ou QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV	PS = PU = PV = QR	6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatir Montant du plafonnement en cas de montant négatir, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5: nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 51 MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF	TÉ HORS DE FRANCE 10 NP ou (NP - R	0 RS) ou QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV	PS = PU = PV = QR	6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 51 MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - F PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé	0 RS) ou QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV	PS = PU = PV = QR RS = ST	6 729 6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 51 MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - F PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé	0 RS) ou QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV	PS = PU = PV = QR RS = ST	6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 51 MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - R PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé	Q QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV R - RS) =	PS = PU = PV = QR RS = ST	6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5: nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 51 MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF - Mode de paiement choisi: Chèque bancaire	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - F PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé Virement direct Banque de France	Q QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV	PS = PU = PV = QR RS = ST	6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 4 I IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5: nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 5 I MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF - Mode de paiement choisi: Chèque bancaire	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - F PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé Virement direct Banque de France	Q QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV R - RS) =	PS = PU = PV = QR RS = ST	6 729 6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 4 I IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 5 I MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF - Mode de paiement choisi : Chèque bancaire - Établissez le chèque bancaire à l'ordre du TRÉSOR PUBL	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - F PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé Virement direct Banque de France	Q QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV R - RS) =	PS = PU = PV = QR RS = ST	6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 4 I IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 5 I MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF - Mode de paiement choisi : Chèque bancaire - Établissez le chèque bancaire à l'ordre du TRÉSOR PUBL CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - F PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé Virement direct Banque de France	Q QR ou (Q	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV R - RS) =	PS = PU = PV = QR RS = ST TI = TR	6 729 6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5: nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 51 MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF - Mode de paiement choisi: Chèque bancaire - Établissez le chèque bancaire à l'ordre du TRÉSOR PUBL CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Date de réception et cachet du service	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - F PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé Virement direct Banque de France IC sans autre indication	PRISE EI	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV R - RS) = ST - TI=	PS = PU = PV = QR RS = ST TI = TR	6 729 (6 729 (6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 41 IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 51 MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF - Mode de paiement choisi : Chèque bancaire - Établissez le chèque bancaire à l'ordre du TRÉSOR PUBL CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Date de réception et cachet du service	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - R PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT encore imputé Virement direct Banque de France IC sans autre indication PRISE EN RECETTE	PRISE EI	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV R - RS) = ST - TI=	PS = PU = PV = QR RS = ST = TR	0 0 6 729 0 6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 4 I IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 5 I MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF - Mode de paiement choisi : Chèque bancaire Établissez le chèque bancaire à l'ordre du TRÉSOR PUBL CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Date de réception et cachet du service	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - FRANCE NP ou (NP - FRANCE IMPÔT encore imputé Virement direct Banque de France IC sans autre indication PRISE EN RECETTE Droits	PRISE EI Droits Pénalités	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV R - RS) = ST - TI= Autre	PS = PU = PV = QR = ST = TR	6 729 0 6 729
Impôts dus au titre des revenus et produits 2014 Total des impôts Revenus et produits de l'année 2014 en cas de montant négatif. Montant du plafonnement en cas de montant négatif, inscrivez « 0 MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT 4 I IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUIT Annexe 5 : nombre de feuillets TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE 5 I MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF Imputation du solde du droit à restitution (bouclier fiscal) non SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF - Mode de paiement choisi : Chèque bancaire Établissez le chèque bancaire à l'ordre du TRÉSOR PUBL CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Date de réception et cachet du service	TÉ HORS DE FRANCE NP ou (NP - FRANCE IMPÔT Encore imputé Virement direct Banque de France IC sans autre indication PRISE EN RECETTE Droits Pénalités	PRISE EI Droits Pénalités N°	NP + PR x 75% PS - PU NP - PV R - RS) = ST - TI= Autre	PS = PU = PV = QR RS = ST TI = TR	0 0